



LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET AU SECRETAIRE D'ETAT DELEGUE AUX TRANSPORTS

22 juin 2020.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'État,

Nous, organisations syndicales représentant les personnels d'Air France, voulons vous faire part de nos inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire que vient de traverser notre pays. Au-delà de ces craintes nous souhaitons partager avec vous les solutions qui nous semblent les plus pertinentes pour préserver notre outil industriel et ses emplois à court et long terme.

Tout d'abord, en ces temps de forte contraction de la demande, toute démarche visant à préserver au mieux notre tissu économique et social dans le pays ne pourra qu'améliorer ses chances de rebond.

D'ailleurs le premier plan du gouvernement à l'attention de notre entreprise permettant l'utilisation du système d'activité partielle, le déclenchement de garantie d'état pour l'obtention de prêt bancaire et l'octroi direct d'un prêt d'actionnaire a permis de parer au plus urgent.

Concernant le prêt d'actionnaire que vous nous avez octroyé, il nous apparaît déterminant que celui-ci puisse être au service de la stabilité de notre structure financière et non à son détriment par des contreparties bien trop contraignantes. Il offre aussi à l'État actionnaire et aux contribuables la possibilité d'un retour sur investissement, en plus de la réappropriation d'un outil stratégique pour notre pays. Il nous apparaît tout aussi déterminant qu'il ne puisse être invoqué à l'appui d'une destruction massive d'emplois.

Les salariés d'Air France ont connu dans un passé récent de nombreuses transformations de leur contrat social. À intervalle régulier, depuis la crise financière de 2008, le corps social s'est trouvé malmené. Le groupe Air France a supprimé environ 15 000 postes dans cet intervalle. Comme la délocalisation de nombreuses industries de notre pays vers d'autres contrées, l'activité du secteur aérien, et ses emplois, se sont trouvés cannibalisés par des compagnies utilisant le dumping fiscal et social quand elles ne jouissent pas directement de subventions. De nombreux rapports parlementaires l'ont signalé en leur temps. Ces nombreuses distorsions continueront et nous placeront, à court ou moyen terme, dans les mêmes difficultés.

En outre, dans certains pays membres de l'Union Européenne, il n'est plus possible pour un opérateur agissant dans ces pays de vendre des billets avec des tarifs qui ne couvriraient pas ses différents coûts. Nous souhaitons voir cette mesure appliquée sur notre territoire. Dans la continuité de mesures pouvant protéger notre offre, nous souhaitons que les compagnies opérant des lignes domestiques sur notre territoire se voient obligées, comme dans notre cas, de fournir un effort écologique au moins égal au notre. À défaut, le gouvernement, via la COHOR, doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de rétorsions visant l'annulation de créneaux accordés aux compagnies concernées sur les aéroports français.

Enfin, il nous semble opportun de retirer des créneaux à certaines compagnies longs courriers jouissant en permanence de subventions déguisées leur permettant de maintenir artificiellement leur modèle économique.

Vous l'aurez compris, Messieurs les Ministres, nous pensons qu'il est urgent que l'État réinvestisse pleinement et fermement son rôle de régulateur du Transport aérien français.

De notre point de vue, ces mesures et d'autres encore mais que nous n'avons pas évoquées ici, sont de nature à offrir un avenir plus certain à notre entreprise, à notre activité et à nos emplois. La crise sanitaire nous a rappelé l'importance de l'indépendance économique. Notre compagnie a souvent démontré, être un outil de souveraineté précieux, particulièrement ces derniers mois par le rôle majeur qu'elle a immédiatement assuré dans le cadre de la crise du COVID-19 pour rapatrier les ressortissants Français et acheminer rapidement des quatre coins de la planète du matériel médical.

Le Président de la République, dans son allocution du 14 juin aux français, s'est dit décidé à renouer avec cette ambition française d'indépendance. Nous sommes prêts à faire des propositions dans ce sens.

C'est dans l'espoir d'avoir la possibilité de construire ce projet que nous vous sollicitons pour une rencontre dans les délais les plus brefs et dans la mesure de vos possibilités.

Veillez agréer Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'État, nos sincères salutations.